

COMMUNE DE SEGUR-LE-CHATEAU

Conseil Municipal
Séance du 25 MARS 2016 à 20H30

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L.2121- 25 du
Code des Collectivités Territoriales.

Présents : Pierre-Louis PUYGRENIER, Pierre DAVID, Philippe ECREPONT, Sylvette BAUDUFFE, Michel DESMOULINS, Bernard COURIVAUD, DAUVERGNE Pascal, BIDEAU Murielle, BURGNET Michel, MATHEY Estelle.

Absents : Muriel DESMOULINS donne pouvoir à Michel DESMOULINS.

Sylvette BAUDUFFE est nommée secrétaire de séance.

❖ **PRESENTATION ET VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2015**

En présence de Jean-Christophe MONTEIL, trésorier à Lubersac, il a été procédé au vote du compte administratif 2015 du budget principal et du budget annexe (assainissement).

➤ Budget principal :

La section de fonctionnement présente :

- Un résultat annuel excédentaire de 31 992.44
- un excédent cumulé de 192 633.50 €

La section d'investissement dégage :

- un déficit annuel de 46 365.16 €,
- un excédent cumulé de 28 944.45 €.

L'intégralité de l'excédent de fonctionnement sera affecté en recettes à la section de fonctionnement du Budget Principal (BP) 2016 et l'excédent d'investissement sera affecté en recettes à la section d'investissement au BP 2016.

➤ Budget assainissement :

La section de fonctionnement présente :

- un excédent annuel de 872.25 € sur l'année qui sera reporté en recettes d'investissement.

La section d'investissement dégage :

- un excédent de 58 189.97 € sur l'année,
- un déficit cumulé de 104 944.80 €. Ce déficit cumulé sera reporté en dépenses à la section d'investissement du BP 2016.

❖ **PRESENTATION ET VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2016**

➤ Budget principal :

Le budget est présenté en équilibre en recettes et en dépenses à :

- 389 824.50 € pour la section de fonctionnement,
- 233 043.95 € pour la section d'investissement.

Le programme d'investissement de 2016 comporte des travaux de rénovation sur les bâtiments communaux, sur le logement communal, l'aménagement d'un espace paysager, l'aménagement du parking, la réfection du cimetière, mais aussi divers achats : terrain pour le cimetière, un véhicule communal, du mobilier urbain, et des chapiteaux.

➤ Budget assainissement :

Le budget est présenté en équilibre en recettes et en dépenses à :

- 35 559.99 € pour la section de fonctionnement,
- 134 744.20 € pour la section d'investissement

❖ **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2016 :**

Compte tenu des finances plutôt saines de la commune et compte tenu de l'augmentation de la base du taux d'imposition de la taxe foncière qui devrait rapporter une augmentation d'environ 2 000 € à la commune, Monsieur Le Maire propose de ne pas augmenter, cette année encore le taux d'imposition de la commune.

Cette décision est votée à l'unanimité.

❖ **LOCATION SAISONNIERE DU GITE COMMUNAL:**

Une demande de location du gîte a été formulée par l'Entreprise MACAIRE pour la période du 1^{er} au 16 avril 2016.

Monsieur le Maire propose de mettre à disposition le gîte durant cette période pour un montant de loyer de 250 €.

Après analyse du montant des locations préétabli, Cette décision est votée à l'unanimité.

❖ **ACHAT D'UN VEHICULE COMMUNAL :**

Compte tenu de l'état délabré du véhicule mis à la disposition de l'Agent Communal Laurent DESMOULINS, Monsieur le Maire propose l'achat d'un véhicule de remplacement.

Il semblerait en effet que le C15 actuellement en service risquerait de subir un contrôle technique défavorable.

L'achat d'un véhicule PEUGEOT EXPERT, 200 000 kms, entièrement révisé et en bon état pour un montant de 4 200 € est proposé par Monsieur Le Maire. La vente provient d'un particulier.

La décision pour l'achat de ce véhicule est votée à l'unanimité.

La séance est levée à 22h46.